

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **101 (1975)**

Heft 12: **SIA spécial, no 3, 1975**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Sarna Plastiques SA en 1974

Les éléments suivants se dégagent du rapport d'activité 1974 de la firme obwaldienne :

Au cours de l'exercice faisant l'objet de ce rapport, le chiffre d'affaires a pu être augmenté de 23 % pour atteindre 28,2 millions (année précédente : 23 millions). La productivité a passé à Fr. 145 000.— par collaborateur (année précédente : Fr. 118 000.—). Cette augmentation de la productivité est tout particulièrement due à la plus grande utilisation de capacité créée en 1972/73.

La « crise du pétrole » (pénurie et renchérissement de l'approvisionnement en huile de chauffage pour les pays occidentaux) a eu pour conséquences une insuffisance de matières premières sur tout le marché européen qui provoqua une très forte augmentation des prix de revient des matières premières synthétiques.

Une adaptation modérée de nos prix de vente ne parvint pas à compenser l'augmentation des frais généraux, ce qui eut pour conséquences un excédent de recettes réduit par rapport à 1973. En même temps, un ralentissement de la conjoncture se faisait sentir dans le secteur du bâtiment au cours de l'exercice en question ; les répercussions correspondantes devront être neutralisées en 1975.

Du fait de cette situation instable, le budget d'investissement fut limité au minimum. Au total ce sont Fr. 700 000.— qui ont été investis en 1974.

Vers la fin de l'année et afin d'améliorer les liquidités, le stock des matières a été réduit le plus possible.

Afin d'éviter des licenciements de personnel à la suite de manque massif de matières premières ou autres situations de crise, un programme de solidarité a déjà été élaboré et proposé en 1973 et un fonds de crise a été créé avec un versement initial de l'entreprise de Fr. 500 000.—. Au cours de l'exercice faisant l'objet de ce rapport, le programme de solidarité a fait l'objet d'une réglementation et est entré en vigueur. Ces mesures préventives ont trouvé un grand écho parmi le public et ont été accueillies de manière positive.

Bien que le chiffre d'affaires ait pu enregistrer une augmentation réelle de 11 % (déduction faite de l'inflation), l'effectif du personnel n'a augmenté que d'une personne pour atteindre le nombre de 195. Malgré les circonstances invoquées ci-dessus, les résultats du bilan furent satisfaisants.

L'assemblée générale du 3 mai 1975 a approuvé les comptes bouclant avec un bénéfice net de Fr. 620 723.— pour 1974. D'autre part, l'assemblée générale a décidé l'attribution d'un dividende de 10 %.

Perspectives 1975

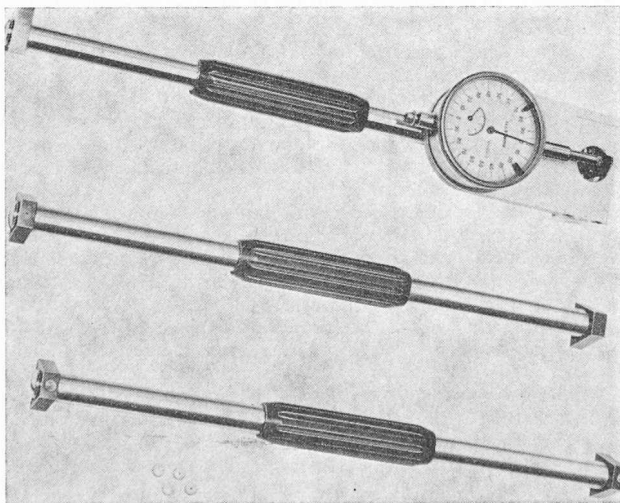
L'avenir de la Maison est étroitement lié au développement de la conjoncture sur le marché de la construction ; à l'heure actuelle, celui-ci est difficile à prévoir. La diminution du chiffre d'affaires de notre entreprise pour le premier trimestre 1975 est de l'ordre de 30 % comparativement à l'année précédente.

En considération de la situation économique incertaine, il faut compter également avec une diminution du chiffre d'affaires pour les mois à venir et cette récession pourrait provoquer une perte à la fin de l'exercice. Afin de l'éviter, le programme de solidarité doit entrer en action (avec renoncement aux gratifications et dividendes). Grâce à ce programme de solidarité, la sécurité de l'emploi est maintenue — également pour les collaboratrices et collaborateurs étrangers.

Sarna Kunststoff AG
6060 Sarnen

Appareil portable pour la mesure des déformations sur des éprouvettes de mortier et de béton

La mesure des déformations linéaires d'éprouvettes de béton exige un appareil de mesure qui ne soit pas fixé à l'éprouvette, mais mobile et donc utilisable avec une adaptation rapide même sur des éprouvettes de dimensions variables ; le Déformètre portable en est l'illustration.



Cet instrument se compose d'une barre en invar aux extrémités de laquelle se trouvent deux têtes pourvues de pieux coniques, dont l'un est fixe, tandis que l'autre peut effectuer une petite rotation autour de son axe perpendiculaire à la barre par l'intermédiaire de microroulements.

Le mouvement de rotation relié à la déformation que l'on veut mesurer est transmis avec un rapport de 1 : 1 à un comparateur au millième logé dans le support plan.

Les déformations thermiques du plan du comparateur sont compensées par l'expansion du support, de sorte que le comparateur exige seulement des corrections de température très petites au moment de l'usage ou périodiquement en cas d'emploi prolongé. Ces corrections sont effectuées avec la barre étalon en invar.

On prépare l'éprouvette pour l'emploi en collant des disques ou des pieux à repères centraux sur leur surface à distances fixes, données par la tige de repère.

La possibilité d'introduire des barres de longueurs différentes sur le même bloc d'articulation et avec les mêmes têtes terminales rend l'appareil utilisable, pour les domaines de mesure correspondants, sur des éprouvettes de dimensions différentes.

L'appareillage est contenu dans un étui en bois ciré, comprenant :

- l'appareil,
- la barre de repère,
- la tige étalon,
- 50 disques de repère,
- 1 tube d'adhésif.

Bases de mesure disponibles : 200 - 250 - 300 - 400 - 600 - 900 - 1200 - 1400 mm.

PROCEQ SA
Riesbachstrasse 97
CH-8034 Zurich

Walo Bertschinger SA

Au cours des dernières semaines, différents communiqués ont paru dans la presse, relatifs à la situation de l'entreprise Théodore Bertschinger AG., Zurich, qui vient de demander un sursis concordataire en offrant un concordat par abandon d'actif.

Afin de supprimer toute équivoque, nous tenons à rappeler que l'entreprise Walo Bertschinger SA., Zurich, avec succursales dans toute la Suisse, est totalement indépendante de la Société Théodore Bertschinger AG. et n'est en rien concernée par les événements qui touchent cette dernière.

Walo Bertschinger SA
Lausanne

L'étanchement des canalisations en tuyaux béton

A propos d'une information parue dans la rubrique « Informations diverses » (BTSR n° 2 du 16.1.1975, p. 30), M. Bruno J. Feuersenger, ingénieur civil EPFZ - SIA à Lausanne, nous communique que c'est lui qui a développé entre 1946 et 1950 le procédé d'étanchement BFZ, dont les droits appartiennent aujourd'hui à la maison Meynadier & Cie SA, qui avait publié l'information en question.

Il nous signale en outre que les conduites traitées il y a 25 ans par le procédé BFZ donnent pleine satisfaction. Dont acte.

Nouveau Centre professionnel de Genève

(Voir photographie page couverture)

Le nouveau Centre professionnel de Genève est constitué d'un groupe de bâtiments dont les superstructures sont en constructions métalliques :

- un aula dont la toiture est une nappe tridimensionnelle de 38,0 m × 38,0 m.
- trois bâtiments à étages abritant les classes et l'administration. En plan, la surface de chacun d'eux est identique à celle de l'aula. Les planchers des étages sont métalliques. La stabilité horizontale est assurée par des noyaux en béton armé. Les colonnes périphériques sont extérieures aux façades.
- des ateliers dont la toiture horizontale est réalisée par des tôles nervurées, une isolation et une étanchéité multicouche.
- un escalier de secours accolé à chacun des trois bâtiments hauts.

Poids total des structures métalliques : 2 135 tonnes

Surface des toitures : 13 100 m²

Surface des planchers : 20 200 m²

Durée du montage : le complexe a été construit en plusieurs étapes, entre 1969 et 1975.

Pour un bâtiment à étages dont le poids est d'environ 500 tonnes, la durée du montage a été de 14 semaines.